



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-2057>

Département(s) de publication : **44**

Annonce n° **26-2057**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de St Herblain

Correspondant : M. Affilé Bertrand, 3002

Adresse : 2 rue de l'Hôtel de Ville - BP50167, 44802 Saint herblain cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0228252187

Courriel : commandepublique@saint-herblain.fr

Adresse internet : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Adresse internet du profil d'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_ZD2Bl6qQYe

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Contrôles des aires de jeux et des équipements sportifs extérieurs gérés par la Ville de Saint-Herblain

Lieu d'exécution et de livraison : Ville de Saint-Herblain, 44800 Loire-Atlantique

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Procédure adaptée ouverte. Ni variantes autorisées, ni variantes exigées. Pas de prestations supplémentaires éventuelles. Code NUTS : FRG01. Accord-cadre mono attributaire à bons de commande, avec les montants annuels suivants : 1 000 euros HT minimum / 15 000 euro(s) HT maximum. Conditions de participation, critères de sélection des candidatures et conditions relatives au marché énoncés dans le dossier de consultation. Durée : un an à compter de sa date de notification au titulaire, éventuellement reconductible trois fois un an.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/02/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

Contrôles des aires de jeux

Renseignements complémentaires : Retrait du dossier de consultation gratuitement via www.saint-herblain.fr (rubrique « Politique et institution » > « l'institution » > « marchés publics ») ou directement sur www.achatpublic.com à l'adresse indiquée dans le présent avis. Pour obtenir tous renseignements complémentaires, les candidats devront déposer leurs questions sur www.achatpublic.com au plus tard le 28/01/2026 à 12h. Remise des plis obligatoirement sur www.achatpublic.com.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_ZD2Bl6qQYe

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/01/2026